J’AI VÉCU OU JE SUIS VISÉ PAR UNE PLAINTE DE VIOLENCE OU DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL ET JE SOUHAITE CONNAÎTRE MES DROITS

L’AGESSS offre des services juridiques gratuits et confidentiels à tous ces membres ayant vécu ou faisant l’objet d’une plainte de violence ou de harcèlement sexuel ou psychologique au travail. Nous vous aidons à comprendre vos droits et nous vous accompagnons dans les démarches juridiques.

FONCTIONNEMENT

1.

DEMANDE

Faites une demande par courriel, par téléphone ou à nos bureaux.

2.

AFFECTATION D’UNE CONSEILLÈRE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Notre équipe choisira une avocate selon votre localisation.

3.

RENCONTRE

Nous vous mettons en contact avec votre avocate afin de fixer une première rencontre.

Contactez-nous en composant le 1 800 361-6526, poste 2010 ou en écrivant à *dajrt@agesss.qc.ca*